



Commission développement touristique,
sport, culture et vie associative
29 novembre 2021

ORDRE DU JOUR



- 1 - Approbation du compte rendu de la commission du 26 juin 2021,
- 2 - Bilan de la saison touristique 2021,
- 3 - Présentation et avis sur le projet de Convention d'Objectifs liant la CCBDP et l'Office de tourisme des Baronniees pour la période 2022-2025,
- 4 - Destination Drôme Provençale : points d'actualité,
- 5 - Candidature de la CCBDP au label « famille plus »,
- 6 - Questions diverses.

ORDRE DU JOUR

1 - Approbation du compte rendu de la commission du
26 juin 2021

ORDRE DU JOUR

2 - Bilan de la saison touristique 2021

www.baronnies-tourisme.com	2021	2020	2019
total	212832	168305	116948
RESEAUX SOCIAUX	28-nov-21	fin 2020	
Facebook fans	12117	11015	10%
Instagram Followers	5130	3544	45%
Portée des publications Instagram	38126	19911	91%
A DISTANCE	fin nov 2021		
Appels TEL	6287		
Contacts par Messenger	875		
JEUX DE PISTES	2021	2020	2019
Janvier à nov	2235	1049	1724

BOUTIQUE €	2021	2020	2019
total été	56106	47860	54935
janvier à nov	82357	65145	86412

BILLETTERIE €			
total été	17803	10995	21534
janvier à nov	25604	14093	29625

Top Ventes (en quantité)	2021	2020	2019
infusettes	800	410	832
Topo rando Buis	657	354	394
Topo Rando Hautes baronnies	442	287	328
Topo Rando Nyons	414	238	220
Bon plan vélo	433	184	343
Bon plan à pied	204	242	665
Limonade Tilleul	188	113	132
VTT Baronnies	128		134
VTT Pays de Nyons	122		85

PART DES VENTES EN LIGNE A FIN AOUT	en ligne	vis-à-vis	% ventes en ligne
	billets	billets	% billet
Balade contée Nyons	22	243	8,30%
Sur les traces du passé à Buis	5	74	6,33%
VG Montbrun	16	246	6,11%
La face cachée du petit Nice	10	59	14,49%
Enquête à la lampe de poche	14	37	27,45%
flambeaux Montbrun	77	179	30,08%
Sorties vautours	222	621	26,33%
total	366	1459	20,05%

COMMERCIALISATION	NB SEJ/GP	TOTAL
Vente INDIVIDUELS	94	17554
Vente GROUPES	648	11344

BALADEZ BOUGEZ CURIEX A FIN AO	2021	2020	2019
Sortie Vautours	803	693	666
Canyoning (Montbrun les Bains)	678	560	316
Sortie lavande dans la peau d'un lavandier	502	429	394
Balade contée et ludique de Nyons	272	234	195
Visite guidée Montbrun les Bains	269	249	217
Via ferrata Montbrun	242	170	178
Ateliers savon/cosmetique	227	253	216
Visite aux flambeaux Montbrun	225	305	372
Rando apéro dans les oliveraies du nyons	200	71	
Rand'eau : Toulourenc	142	113	
Tir à l'Arc	134	89	65
Lever de soleil et observation des chamois	129	193	193
Dégustation des Vins	122	0	208
Le boom des biquets	122	147	49
Pieds dans l'eau dans les gorges du Toulourenc	121	139	55
A l'affût du castor (Buis et La Motte Clément)	115	60	
Traite des chèvres et visite de la ferme	102	0	
Visite chez une lavandicultrice	99	78	128
TOTAL	5892	5119	5070

FREQUENTATION	NYONS			BUIS			MONTBRUN		
	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019
AVRIL	69	7	5283	72		2318	49		1543
MAI	5735	233	6020	1378	111	2777	1139	106	1533
JUIN	9151	3306	7907	2630	1352	3329	2214	1140	1652
JUILLET	16572	8739	12474	5374	4316	5633	3471	2419	2559
AOUT	19975	11547	15318	6584	5235	7689	4209	2911	3009
SEPTEMBRE	9291		7132	2470		2582	2282		1755
OCTOBRE	4575		4066	1281		1654	1680		1617
NOVEMBRE	2140		2051	710		524	688		593
TOTAL	51502	23832	47002	16038	11014	21746	11082	6576	10296

FREQUENTATION	REMUZAT			MIRABEL		
	2021	2020	2019	2021	2020	2019
AVRIL	2		887			615
MAI	396		890	64	97	470
JUIN	733	431	1091	400	486	549
JUILLET	2237	1571	2108	411	1022	1038
AOUT	1667	2005	2816	400	1335	1804
SEPTEMBRE	432		948	239		591
OCTOBRE	84		380			
NOVEMBRE	42		70			
TOTAL	5035	4007	7792	875	2940	4476

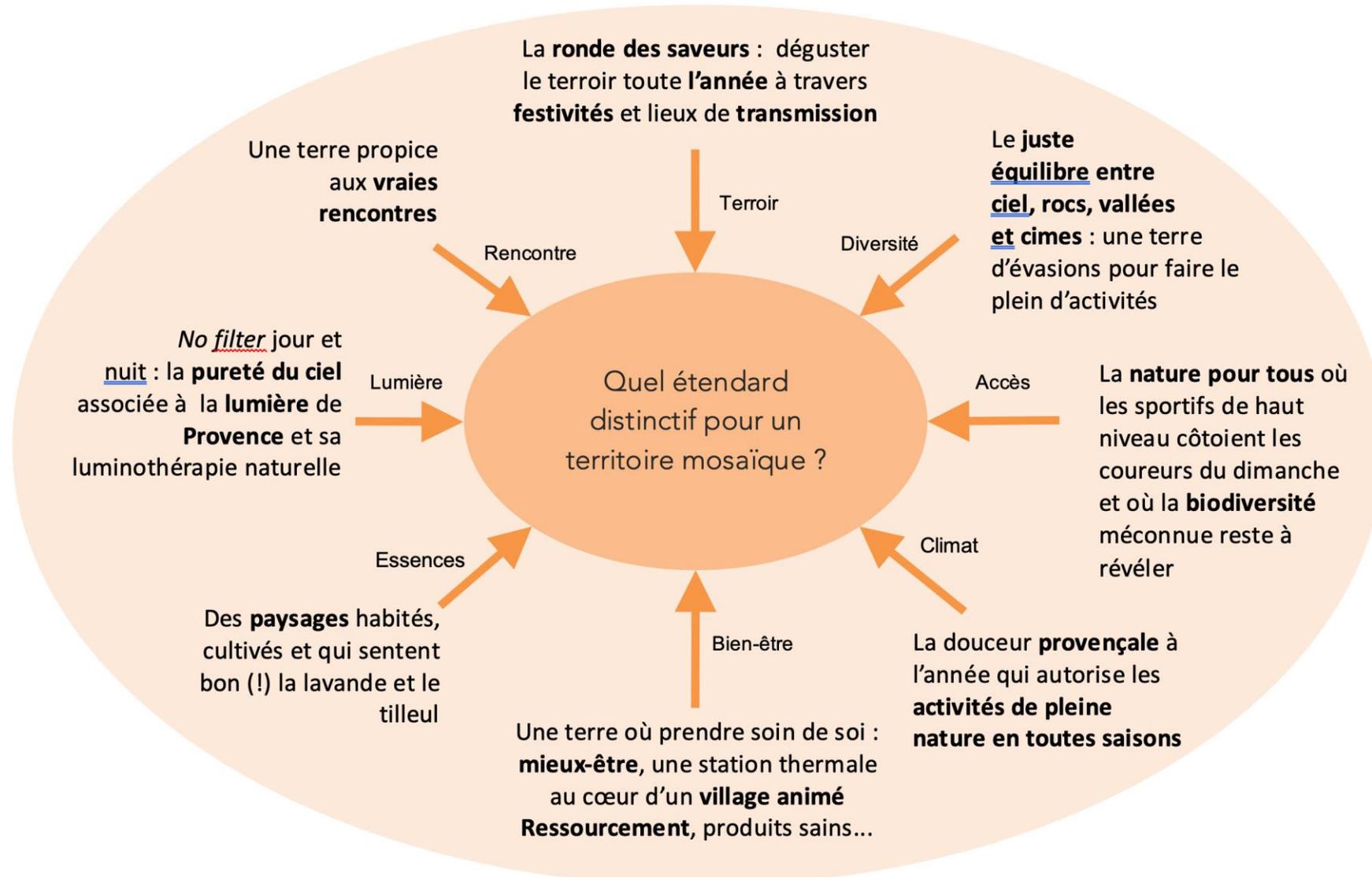
FREQUENTATION	SAHUNE	VINSOBRES		SEDERON		FREQUENTATION TOTALE	2021	2020	2019	
	2019	2021	2020	2019	2021	2019				
AVRIL	110			136		16	AVRIL	192	7	10908
MAI	130	20		117		30	MAI	8732	547	11967
JUIN		89		154	5	47	JUIN	15222	6720	14729
JUILLET		88	264	263	169	286	JUILLET	28322	18500	24361
AOUT		39	385	308	240	620	AOUT	33114	23658	31564
SEPTEMBRE		48		132			SEPTEMBRE	14762	0	13140
OCTOBRE							OCTOBRE	7620	0	7717
NOVEMBRE							NOVEMBRE	3580	0	3238
TOTAL	240	236	649	978	414	989	TOTAL	111544	49432	117624

ORDRE DU JOUR



3 - Présentation et avis sur le projet de Convention d'Objectifs liant la CCBDP et l'Office de tourisme des Baronniees pour la période 2022-2025

Rappel du positionnement touristique



Présentation de la convention d'objectifs

Fait suite à une première convention de partenariat en 2017, renouvelée en 2018 puis prolongée par un avenant signé en 2020.

Cette première phase de 4 ans a permis

- de soutenir l'office de tourisme dans sa phase d'organisation et de structuration à l'échelle du nouveau territoire communautaire suite à la fusion de 5 offices de tourisme.
- pour la CCBDP, d'élaborer son Schéma de Développement Touristique
- pour l'office de tourisme, d'élaborer son Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information (SADI).

L'office de tourisme se voit confier par la Communauté de communes dans le cadre de sa compétence touristique le soin d'exercer les missions de service public suivantes :

- les missions d'accueil, d'information, de promotion et d'animation
- Rassembler l'ensemble des professionnels
- Assurer la commercialisation des prestations de services touristiques

Article 1 - OBJET

La présente convention a pour objet d'établir les modalités contractuelles entre la Communauté de communes et l'office de tourisme pour l'organisation et le fonctionnement des missions spécifiées ci-dessus, dans l'intérêt du développement local et avec un objectif de maintien du classement en catégorie I.

Elle vise à soutenir le développement touristique du territoire des Baronnies en Drôme Provençale et notamment :

- à réaffirmer que le développement touristique reste un axe majeur de développement des Baronnies,
- de contribuer au développement d'une offre touristique, en dehors de la saison estivale
- de contribuer à une meilleure plus-value économique du tourisme (amélioration de la consommation touristique sur le territoire).

Cette convention cadre est complétée chaque fin année par un avenant opérationnel déclinant les opérations spécifiques à mettre en œuvre pour l'année à venir, y compris les investissements.

Article 2 - DUREE

La présente convention est conclue à compter du 1^{er} janvier 2022 pour une durée **de 3 ans**.

Article 3 – DEFINITION DES MISSIONS

4 grandes missions :

- le marketing territorial
- La mise en réseau des acteurs touristiques locaux
- la commercialisation,
- l'accueil et l'information

Article 4 : AVENANT OPERATIONNEL

la Communauté de communes et l'office de tourisme signeront chaque année un avenant opérationnel qui déclinera les opérations spécifiques à mettre en œuvre pour l'année à venir et investissements matériels

Article 5 : MOYENS FINANCIERS

Pour l'année 2022, subvention de **550 000 €**

Article 6 : COMMUNICATION

Article 7 : LE PERSONNEL

Article 8 : LES LOCAUX

- 4 bureaux d'information permanents (Buis-les-Baronnies, Montbrun-Les-Bains, Nyons et Rémuzat)
- 2 points d'informations touristiques saisonniers (Mirabel aux Baronnies et Vinsobres),
- + Sahune (partenariat avec le Pnr à caler)
- + Séderon (intégré dans la Maison France services)

Article 9 : ASSURANCE

Article 10 : OBLIGATIONS DE L'OFFICE DE TOURISME

Obligations budgétaires et juridiques

Article 11 : REGLEMENTATION, LEGISLATION

Article 12 : DEPOT EN PREFECTURE

Article 13 : INCESSIBILITE DES DROITS

Article 14 : RESILIATION

Avenant opérationnel 2022

Opération 1 : Développement des contenus à forte valeur ajoutée

Opération 2 : Bornes numériques : déploiement d'écrans avec cartographie géolocalisées 3 D (outil de médiation)

Opération 3 : Développement du concept de kiosque accueil chez les partenaires prestataires

Opération 4 : animation du territoire du Séderonnais

Opération 5 : Développement de la maison des vins et du tourisme à Mirabel aux baronnies

Opération 6 : Mise en tourisme du cru Vinsobres

Opération 7 : Renforcer les collaborations avec l'office de tourisme Vaison Ventoux

Opération 8 : Candidature au Label Famille Plus

Opération 9 : développement de nouvelles propositions dans le cadre de la démarche « Bougez, baladez curieux

Opération 10 : organiser des temps d'échanges avec les professionnels

Opération 11 : promotion numérique des Activités de Pleine Nature

- **Les horaires d'ouverture des BIT**

Buis-les-Baronnies :

Un minimum d'ouverture de 6 jours par semaine, et de 2000 heures

Montbrun-les-Bains :

Un minimum d'ouverture de 6 jours par semaine, et de 2000 heures

Nyons :

Un minimum d'ouverture de 6 jours par semaine, et de 2000 heures

Rémuzat, en partenariat avec Vautours en Baronnies :

Une ouverture de 2.5 jours les 6 mois de basse saison, de 5 jours d'avril à septembre

Pour un volume horaire minimum de 900 heures

Mirabel-aux-Baronnies :

Un minimum d'ouverture de 4 jours par semaine d'avril à septembre, et de 700 heures

Vinsobres :

D'avril à septembre : 5 demi-journées pour un volume horaire de 350 heures

ORDRE DU JOUR

4 - Destination Drôme Provençale : points d'actualité,

ORDRE DU JOUR

5 - Candidature de la CCBDP au label « famille plus »



C'est un Label national d'accueil des familles et des enfants dans les communes touristiques. Il a été créé en 2006 et il est géré par trois associations d'élus :

- L'Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes Touristiques (ANMSCCT)
- La Fédération des Stations Vertes de Vacances et Villages de Neige
- L'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM – Ski France).

Objectifs du label

Il vise à répondre de façon optimale aux attentes des familles et des enfants, en améliorant les prestations et les services des communes dans le domaine touristique.

Il a pour but de faciliter l'identification de l'offre touristique proposée aux familles et sa promotion en France comme à l'étranger.



Les prestataires concernés ?

- Hébergeurs
- Restaurants
- Sites touristiques
- Prestataires activités

Comment obtenir le label ?

- Lettre de candidature + délibération de la CC
- Dossier de candidature du territoire et des prestataires
- Auto évaluation
- Audit externe
- Validation de la candidature



Rôle de la Communauté de communes

- est la structure référente et gestionnaire de la démarche
- coordonne la démarche au niveau local
- prend à sa charge les coûts d'adhésion et d'audit

Rôle de l'office de tourisme

- Identifie les prestataires susceptibles d'entrer dans la démarche
- Facilite leur mise en relation avec la Communauté de communes
- Assurer la promotion du label pour les Baronnies

ORDRE DU JOUR

6 - Questions diverses